

« dégénéra en abus et produisit la secte des *flagellants*.
 « Il y a en Italie, à Avignon et à Lyon de ces pénitents
 « vêtus de blanc. Il y en avait autrefois à Paris. Le P. Ma-
 « billon rapporte qu'à Turin il y a des Pénitents à gage,
 « qui vont par les rues en procession et se déchirent les
 « épaules à grands coups de fouets. »

Moréri, prêtre et docteur en théologie s'exprime ainsi à ce sujet dans son Dictionnaire de 1757 : « Pénitents, nom
 « de quelques dévôts qui ont formé des confréries, et qui
 « font profession de faire une pénitence publique en cer-
 « tains temps de l'année. On dit que cette coutume fut
 « établie en Italie, en 1260, par un ermite qui se mit à
 « prêcher dans la ville de Péronne que les habitants
 « seraient envahis sous les ruines de leurs maisons, s'ils
 « n'apaisaient la colère de Dieu par une prompte péni-
 « tence. Ses auditeurs se revêtirent de sacs et, armés de
 « fouets de discipline, allèrent en procession par les rues,
 « se frappant rudement les épaules pour expier leurs
 « péchés. Cette espèce de pénitence fut depuis pratiquée
 « pendant une peste ; mais peu de temps après, elle donna
 « lieu à la dangereuse secte des flagellants qui couraient
 « en foule, nus jusqu'à la ceinture et publiaient que ce
 « baptême de sang effaçait tous les péchés, même ceux
 « qu'on pouvait commettre après cela. »

« On abolit cette superstition, mais en même temps on
 « approuva la piété de ceux qui avaient des sentiments
 « catholiques, et l'on établit des confréries de pénitents de
 « diverses couleurs.

« Le roi Henri III fit une procession extraordinaire, en
 « 1586 sous cet habit de pénitent, allant à pied avec

la mère de la réaction. La première édition de ce dictionnaire est de 1704.